LE DÉPARTEMENT DE L'ART DANS LA VILLE, MAIRIE DE PARIS

Cet article met en perspective l'intervention de **Barbara WOLFFER** dans la quatrième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « L'art dans la ville »** proposé en 2014, par le CAUE de Paris.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et de l'Université Lumière Lyon II, **Barbara Wolffer** dirige depuis 2011 le Département de l'art dans la ville, à la Mairie de Paris. Ce département met en œuvre la politique culturelle municipale dans le domaine des arts plastiques. Elle a occupé précédemment les fonctions de Secrétaire générale de la Maison européenne de la photographie (2006-2011) et de chargée du secteur Europe à la Délégation générale aux relations internationales de la Mairie de Paris.

Le département de l'art dans la ville est un service de la direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris. Il est chargé de mettre en œuvre la politique municipale dans le domaine des arts visuels. Ce département gère des dispositif d'aide pour les artistes plasticiens (des bourses, des ateliers), permet un soutient à des structures qui assurent la diffusion de l'art contemporain à Paris (centres d'art, festivals), et il est également chargé de la collection du Fond Municipal d'Art Contemporain (FMAC). L'enjeu pour la municipalité est de démocratiser la culture, de mettre l'art à la portée de tous mais aussi d'affirmer la place de l'artiste dans la ville.

Il existe différentes typologies d'intervention dans l'espace public, qui peuvent provenir d'initiatives publiques, privées, et parfois spontanées.
La première typologie présentée est celle de **l'hommage,** qui a pu s'exprimer par la statuaire figurative. Cependant, les artistes contemporains ont inventé de nouvelles formes d'hommage comme Jan Dibbets avec *Arago* en 1994 le long du méridien de Paris, ou comme le collectif berlinois Inges Idee avec le *Balcon rouge* de 2007 en hommage à Jean Jaurès.

Une autre typologie est celle des **œuvres à fonction d'usage**, qui peuvent se présenter sous la forme de mobiliers urbains, comme avec la fontaine d'eau potable réalisée par Pascale Marthine Tayou à la Porte de Montreuil, dans le cadre de l'aménagement artistique du T3 Est. Une œuvre public peut aussi avoir une fonction de requalification. Ainsi, George Rousse a installé une anamorphose dans le passage de l'éclusier, un lieu jusqu'alors délaissé, afin de contribuer à changer l'image du site et à le rendre plus attrayant. De même, Place Martin Nadeau, une œuvre des artistes Lang&Baumann, a été déployée afin de réveiller l'espace.

Enfin, certaines œuvres sont installées pour constituer un signe dans l'espace public, une **interpellation**. C'est le cas pour des œuvres comme celle de Claire Maugeais, un vêtement architectural, installé à l'initiative du conseil de quartier Sentier-Bonne Nouvelle.

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PARIS

CAUE de Paris
32 boulevard de Sébastopol
75004 Paris
T 01 48 87 70 56 / F 01 48 87 00 45
contact@caue75.fr / **www.caue75.fr**

© Lang & Baumann

[ill. 1] Street Painting #4 de LANG & BAUMANN, Place Martin Nadeau, Paris

© Claire Maugeais

[ill. 2] Vêtement architectural de Claire MAUGEAIS, Rue du Sentier, 2e arrondissement, Paris

© Aurélien Mole

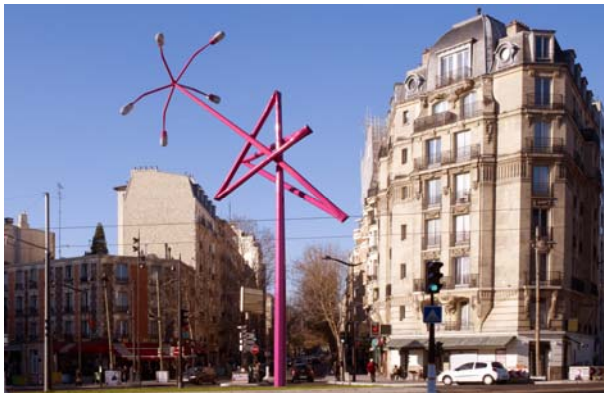

[ill. 3] Twisted Lampost Star de Mark HANDFORTH, Commande artistique du T3 - Est, Porte de Bagnolet, Paris

À travers l'exemple de l'accompagnement artistique du T3 Est, Barbara Wolffer, a cherché à présenter la méthode en jeu pour l'installation d'œuvres d'art publique. En effet, la réintroduction du tramway était l'occasion de requalifier certains quartiers. Les œuvres d'art devaient donc créer un vrai dialogue avec leur site d'accueil et proposer aux passants, des moments de pauses et de flânerie.
Après un diagnostic et une étude de faisabilité technique et financière, les projets ont été sélectionnés. Au total, 20 projets ont été réalisés.

L'installation de *Twisted Lampost Star* de Mark Handforth, porte de Bagnolet a fait l'objet d'une rencontre entre l'artiste et les habitants du quartier pour comprendre ses intentions. De plus, des Promenades du tram sont organisées régulièrement avec l'agence Dédale pour faire découvrir aux parisiens l'intégralité du parcours artistique.

Enfin, après son installation, l'œuvre est prise en charge par le département de la conservation des œuvres d'art civiles et religieuses, et doit faire face aux différentes contraintes de conservation que son installation en extérieur lui impose (intempérie, dégradation, vandalisme, modification de l'espace urbain…).

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PARIS

CAUE de Paris
32 boulevard de Sébastopol
75004 Paris
T 01 48 87 70 56 / F 01 48 87 00 45
contact@caue75.fr / **www.caue75.fr**